

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 17979 - 70ÈME ANNÉE

Paul Vergès prononce le discours de la séance inaugurale du Sénat

La Réunion face aux grands défis du monde



Paul Vergès était hier le président du Sénat pendant quelques heures. Il est intervenu à la tribune.

Hier, Paul Vergès présidait la séance inaugurale du Sénat. À cette occasion le parlementaire réunionnais a rappelé qu'aucun des grands phénomènes de ce temps n'épargne La Réunion. Voici le texte de son intervention avec des inter-titres de Témoignages.

Mesdames, Messieurs, mes chers collègues,

Permettez-moi, tout d'abord, en ouvrant cette session inaugurale, de saluer et de féliciter toutes celles et tous ceux qui ont été élus ou réélus dans notre assemblée.

Si je peux m'adresser à vous, c'est au nom du seul privilège qu'on ne peut abolir : celui de l'âge.

Et le faire une deuxième fois est un privilège très rare et qu'on ne peut plus renouveler, je le suppose.

Mais déjà, pour nous élus, le problème est posé : comment faire le choix entre l'action dans l'immédiat et l'action pour l'avenir ?

L'action pour faire face à toutes les conséquences économiques, sociales et politiques d'une crise qui dure déjà depuis plus de 8 ans et dont on ne voit pas la fin ;

L'action pour faire face aux redoutables défis déjà posés pour l'ensemble de la planète.

Or, on se trouvait déjà, lors de notre assemblée inaugurale, il y a 3 ans, devant le même choix.

Depuis, les éléments se sont amplifiés, aggravés, dans l'immédiat comme pour l'avenir.

Nous avons la chance, mes chers collègues, si l'on peut s'exprimer ainsi, de vivre un siècle qui apparaîtra dans l'Histoire, comme l'un des plus importants de l'Humanité.

Tout d'abord, des signes annonciateurs nous permettent de fixer déjà des rendez-vous historiques de notre siècle.

Je veux dire par là que pour l'essentiel, nous prévoyons des dates historiques, de changements durables, à l'échelle de la planète.

55 millions de Malgaches dans 25 ans

Permettez-moi, mes chers collègues, de nommer la première force dynamique et durable qui me semble souvent sous-estimée : celle de la transition démographique mondiale.

Tous les démographes nous ont annoncé une population mondiale de 7 milliards d'habitants en 2013 et l'ont estimée à 9 milliards 500 millions en 2050, donc dans une génération.

Or 2 milliards 500 millions de plus, en quelques décennies, c'est l'équivalent de toute la population

mondiale en 1950.

Ces chiffres nous font prendre conscience que nous vivons à un moment crucial de toute l'histoire du genre humain.

Toute l'histoire humaine a accumulé un total de 2 milliards 500 millions d'habitants pour toute la planète, après des centaines de millions, des dizaines de milliers de générations, en 1950.

Ce chiffre est multiplié par 2,8 en 63 ans, entre 1950 et 2013.

Et ce même chiffre – 2 milliards 500 millions – sera atteint de nouveau cette fois dans 36 ans, en 2050.

Effets du changement climatique

Dans le même temps, ce phénomène exceptionnel dans l'histoire humaine sera accompagné de ce qui a fait l'objet de la conférence de Washington, il y a quelques semaines, et qui sera au centre du rendez-vous mondial, l'année prochaine à Paris : la conférence sur le climat.

Là encore, les dates sont évoquées pour le siècle : 2020 ; 2030 ; 2050 et 2100.

Je n'insisterai pas plus longtemps sur ce rendez-vous essentiel pour tous les habitants sur toute la terre. Ce rendez-vous fait partie de l'actualité par toutes les conséquences sur la vie des êtres humains.

Déjà le réchauffement climatique au cours du siècle a des conséquences dans tous les domaines pour la vie humaine : climat, santé, vie économique, sociale et politique, environnement terrestre, aérien et maritime ; et l'adaptation nécessaire à ce nouvel ordre.

Rien n'est acquis, tout est à faire.

Et l'enjeu est une nouvelle civilisation planétaire.

Impact de la mondialisation

Ces deux forces planétaires et durables agissent dans un contexte particulier qui voit les progrès de la recherche, de la découverte, de l'innovation, de la mise en valeur de ces découvertes, se réaliser à un rythme accéléré qui sera la marque de notre siècle, dans tous les domaines de l'activité humaine.

Dans cette vision des nouvelles données à l'échelle mondiale, nous revenons à l'immédiat : que faire dans cette crise de ce que l'on ap-

pelle la mondialisation ?

C'est-à-dire la mise en application du système économique actuel – le capitalisme – à son stade ultime de développement : la mondialisation.

Dans sa logique, ce système remet en cause l'existant : le marché national ou régional, l'expansion économique, sociale, financière et politique adaptés à ces critères.

Cette remise en cause provoque dans le niveau du développement économique, social et politique de tel État ou de telle région des réactions de contestation ou d'alignement.

Il est évident que tous ces phénomènes – démographiques, climatiques, révolutions scientifiques et techniques, mise en place du marché mondial – ont des interactions dont les conséquences sont de plus en plus importantes.

Tel est, à ce début d'une nouvelle mandature de notre assemblée, ce qui marquera toute sa durée.

Et cela, quel que soit le domaine de l'action et quel que soit l'objectif poursuivi. C'est une liaison logique, obligatoire, même si elle n'est pas toujours évidente.

La Réunion pas épargnée

Permettez-moi de citer brièvement pour la démonstration, une situation que je pense connaître : celle de l'île de La Réunion.

Une île dans le sud-ouest de l'océan Indien, inhabitée, montagneuse, tropicale, de taille modeste, de très grande diversité végétale et animale. Un vrai paradis, un véritable laboratoire.

Trois siècles et demi après son peuplement, où en est-on ?

Sur le plan démographique, la population est passée de 240.000 habitants en 1946 à 840.000 en 2014, et atteindra un million dans 15 ans.

Sur le plan démographique, dans le même délai, la population de Madagascar, voisine de La Réunion, estimée à 4 millions en 1947 se monte à plus de 23 millions en 2013 et sera de 55 millions 500.000 en 2050.

Dans le même délai, dans une génération, un quart de la population mondiale vivra en Afrique.

Sur le plan de la mondialisation, c'est le pilier canne / sucre, séculaire dans l'île qui est menacé de disparition.

Sur le plan social, ce sont près de 30 % de chômeurs (ce qui correspondrait en France à 10 millions de personnes, en égalité de taux de chômage), dont près de 50 % pour les jeunes, 46 % de la population

sous le seuil de pauvreté, 240.000 personnes vivant des minima sociaux.

Le gouvernement a décidé, dès le 1er janvier 1947, une sur rémunération de 53 % actuellement de plus qu'en France, au nom du coût de la vie, et cela seulement pour la fonction publique d'État.

Sur le plan du réchauffement climatique, l'île est frappée actuellement par une très grave sécheresse et un déficit en eau dans tous les bassins. Dans un pays tropical, et de cyclones dévastateurs, sur le plan de l'environnement et de la biodiversité, le littoral est menacé à terme par l'élévation du niveau de l'océan.

Et c'est là qu'est projeté un grand chantier sur la mer !

Pour une nouvelle civilisation

Si j'ai cité cet exemple d'une île de l'océan indien, à 10.000 km de l'Europe, c'est pour démontrer que pour une île modeste, les conséquences de l'action des grandes forces durables présentes sur le plan mondial sont capitales.

Il en est de même pour tout pays, pour toute région dans le monde.

À l'aube de ce nouveau mandat, j'ai conscience de la responsabilité de chacune et de chacun siégeant sur ces bancs, devant la complexité, la difficulté et l'urgence des défis à relever.

Que la question posée soit à l'échelle locale, nationale, européenne ou mondiale, elle est portée dans une perspective globale, donc solidaire, soulignant par là, que pour la première fois, l'Humanité a conscience de ce destin commun de toutes les fractions de la population mondiale.

C'est en cela que les destins des uns et des autres apparaissent de plus en plus liés et solidaires, faisant apparaître notre conviction et donc notre espérance commune de voir la fin des luttes du 21^e siècle ouvrir une nouvelle ère à la nouvelle civilisation qui s'annonce.

Peut-on évoquer Jean Jaurès lorsqu'il déclarait : « Il ne faut avoir aucun regret pour le passé, aucun remords pour le présent, et une confiance inébranlable pour l'avenir ».

Que cette nouvelle ère illustre la volonté de voir se réaliser – enfin – pour le monde la devise de notre République - Liberté, Égalité, Fraternité.

Je vous remercie.

Edito

Le Forum des RUP a été décevant

Les Présidents des RUP étaient tous réunis à Bruxelles. Le Président du Conseil Régional de La Réunion a même organisé une importante délégation pour la circonstance. Une photo de famille a été prise pour marquer le moment solennel mais aussi pour saluer la fin de l'ère du président de la Commission européenne, Manuel Barroso. Il sera remplacé par Junker pour le mandat qui commence. A cette occasion, il n'y a eu aucune réponse à un problème essentiel : l'octroi de mer.

En effet, nos lecteurs connaissent bien l'histoire de l'octroi de mer et ses enjeux. Hier, encore, nous avons réclamé du gouvernement socialiste et du Président du Conseil Régional de La Réunion la transparence sur les propositions qui, selon M.Lurel ont déjà été transmises aux autorités européennes. Nous risquons de nous réveiller avec une décision qui surprendra tout le monde, sans pouvoir ensuite revenir en arrière. Qui a donc peur du débat démocratique? Et, à quoi à bien pu servir tout le déplacement de la délégation Réunionnaise en Europe ?

Alors qu'il y a un mois et demi, Victorin Lurel, Président du Conseil Régional de Guadeloupe avait annoncé dans un

communiqué que l'affaire était pliée, aucune confirmation n'est venue du Forum. Même le Président de la République, en visite à La Réunion, a été silencieux sur l'avenir de cette taxe importante. Lurel et Robert auraient été trop heureux de ramener un résultat. Ils sont revenus bredouilles. Plus dure est la chute pour celui qui avait déjà publié un communiqué, en Guadeloupe, juste avant la visite de Hollande à La Réunion ! A quelques semaines de l'échéance finale, il n'y a toujours rien. Et même si nous bénéficions d'un prolongement de 6 ans- jusqu'en 2020-le problème reste entier. Les années perdues ne se rattraperont pas.

Le forum des RUP a servi à faire de la 'com', ce qui a provoqué beaucoup de dépenses inutiles. Très décevant et inefficace.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
70e année

Directeurs de publication : 1944-1947 : Roger Bourdageau • 1947 - 1957 : Raymond Vergés • 1957 - 1964 : Paul Vergés • 1964 - 1974 : Bruny Payet • 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom • 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon • 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud •
Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re



Le ministère des Finances à Paris. Son objectif est d'économiser 21 milliards d'euros, c'est du jamais vu et les fonctionnaires seront mis à contribution, tout comme les collectivités. Quant aux pauvres, ils paieront l'addition par une baisse de leur protection sociale.

21 milliards d'économies en 2015

Un budget encore plus restreint

Présenté mercredi 1er octobre, le budget de l'État pour 2015 a des difficultés pour réduire la dette et les déficits malgré les efforts faits sur la dépense. En dépit du discours volontariste du ministre des Finances, Michel Sapin, la situation économique du pays reste très tendue.

La France « tient impeccablement les dépenses » et a « pris ses responsabilités », a assuré Michel Sapin, mettant le dérapage du déficit sur le dos de la conjoncture et du manque de soutien de l'activité par l'Europe. « L'Europe doit elle aussi prendre ses responsabilités dans toutes ses composantes », a indiqué le ministre lors d'une conférence de presse.

estimé le chiffre de 1 % « optimiste ». L'organisme indépendant de l'exécutif pense que le « redémarrage rapide et durable de l'activité » ne s'annoncent pas avec les derniers indicateurs conjoncturels, ce qui signifie que la base statistique sur laquelle s'est construit le budget 2015 est déséquilibrée.

économies sont les preuves de la crédibilité budgétaire française face à Bruxelles, et particulièrement la chancelière allemande, Angela Merkel. Le projet de loi prévoit 21 milliards d'euros d'économies l'an prochain, dont 7,7 milliards sur l'État, 9,6 milliards sur les comptes sociaux (dont 3,2 milliards sur l'assurance maladie) et 3,7 milliards sur les collectivités territoriales. De 2015 à 2017, le gouvernement promet 50 milliards d'euros d'économies, soit l'équivalent d'environ 4 % du total des dépenses publiques.

L'État et ses agences devraient réaliser 19 milliards d'euros d'économies d'ici fin 2017, les collectivités locales 11 milliards et la protection sociale 20 milliards, dont 10 milliards pour l'assurance maladie. Ces économies se feront en parallèle avec les baisses d'impôts qui entreront en vigueur l'an prochain et l'application du pacte de responsabilité et de solidarité, qui devrait accentuer la baisse des prélèvements sur les entreprises

Prévision de croissance de 1 % en 2015

Le gouvernement prévoit une croissance de 1 % en 2015, qui devrait s'accélérer progressivement, à 1,9 % en 2017 en raison d'un redémarrage de l'inflation après un taux de 0,9 %, hors tabac, l'an prochain. Mais ces estimations restent floues d'autant que le Haut conseil des finances publiques a

21 milliards d'économies

Globalement, le pays doit réaliser en 2015, 21 milliards d'euros d'économies, et 50 milliards sur trois ans, afin de limiter la hausse des dépenses publiques à 0,2 % par an. Toutefois, la hausse des dépenses est en « progression spontanée », et selon le gouvernement « si ces économies n'avaient pas été faites, elle aurait été de 1,7 % ». Pour Michel Sapin, ces

commencées avec le CICE. Toute ceci dans l'espoir de relancer l'investissement et inciter à la création d'emploi.

Ainsi, les entreprises bénéficieront en 2015 d'une exonération des cotisations sociales patronales totale au niveau du SMIC et dégressive jusqu'à 1,6 SMIC (4,5 milliards d'euros) et de la suppression partielle de la C3S (un milliard).

La suppression de la première tranche de l'impôt sur le revenu pour 3 millions de foyers fiscaux et la baisse de l'impôt pour 6 millions d'autres, devraient représenter 3,2 milliards d'euros, a précisé le secrétaire d'Etat au Budget, Christian Eckert. Pour les entreprises, la baisse des prélèvements devrait représenter environ 12 milliards d'euros l'an prochain.

La barre des 3 % largement dépassée

Le déficit public de la France est estimé à 4,3 % du PIB en 2015, après avoir reconnu que celui-ci ne reculerait que très faiblement l'an prochain, à 4,3 % du PIB, après 4,4 % en 2014 et 4,2 % en 2013. Son montant s'élèverait à 93 milliards d'euros fin 2015, dont 75,7 milliards pour l'État (après 87 milliards en 2014).

L'obligation des 3 % de Bruxelles, ne devrait s'effectuer qu'en 2017. Contrairement aux promesses de ramener son déficit structurel à zéro ou presque dès 2017, le gouvernement a admis que la situation ne prêtait pas à un tel recul. « Notre politique économique ne change pas mais le déficit se réduira plus lentement que prévu du fait des circonstances économiques », a expliqué le ministre, se disant avoir « tout à fait bon espoir » quant à l'issue des discussions avec la Commission européenne. Le gouvernement a expliqué que ce dérapage, de plus de 6 milliards d'euros en 2014 par rapport aux objectifs et plus de 25 milliards en 2015, est dû à la panne de croissance et à l'inflation.

Michel Sapin a assuré qu'il ne sera pas demandé d'efforts supplémentaires aux Français. Car si le gouvernement assume le sérieux budgétaire pour redresser le pays, il se refuse à l'austérité ». Cela entrainera une hausse de la dette publique à plus de 2.000 milliards d'euros désormais. Ainsi, la dette publique devrait continuer d'augmenter jusqu'en 2016, atteignant 97,2 % du PIB fin 2015, après 95,3 % fin 2014, puis 98,0 % fin 2016 et 97,3 % fin 2017.

Céline Tabou

Gel du point d'indice des fonctionnaires

Le projet de loi de finances 2015, présenté mercredi confirme le gel du point d'indice des fonctionnaires, jusqu'en 2017, sans « clause de revoyure ». Le gouvernement tient à économiser 1,4 milliard de masse salariale sur les 7,7 milliards prévus pour l'ensemble des services de l'Etat.

« Le point d'indice de la fonction publique n'est pas revalorisé et les enveloppes de mesures catégorielles sont fortement réduites », précise le projet de loi de finance 2015. Ce gel participe à l'effort demandé par le gouvernement auprès des services de l'Etat afin de réaliser 7,7 milliards d'euros d'économie.

1,4 milliard d'économies

Parmi ces 7,7 milliards, le gouvernement a décidé d'économiser 1,4 milliard sur la masse salariale et 1,6 sur les dépenses de fonctionnement et d'investissement des ministères. L'indice devrait être limitée à 0,6 %, « soit un niveau largement inférieur à l'inflation prévisionnelle » de 0,9 % l'année prochaine. Gelé depuis l'été 2010, le point d'indice est une base de calcul du traitement des agents publics, celui-ci ne sera pas augmenté, en 2015 et jusqu'à la fin 2017, fin de la mandature.

Ce texte confirme les déclarations du Premier ministre, Manuel Valls. Cependant, ce dernier laissait entendre une possible « clause de revoyure » en fonction d'un retour marqué de la croissance. Désormais, cette clause n'est pas évoquée dans le projet de loi. De plus, les enveloppes consacrées aux mesures catégorielles seront fortement réduites, passant en 2015 à 245 millions d'euros, contre plus de 500 millions d'euros par an entre 2007 et 2012. Le projet de loi de finances annonce que « les enveloppes catégorielles seront ramenées à 177 millions d'euros par an sur la période 2015-2017 » et ciblées sur les bas salaires.

Près de 177 millions d'euros sur trois ans, cela représente 531 millions d'euros pour la période 2015-2017 ($177 \times 3 = 531$). Puisque 245 millions seront dépensés en 2015, il ne restera plus que 286 millions ($531 - 245 = 286$) pour les années 2016 et 2017. Soit 143 millions par an sur ces deux années... Beaucoup de chiffres pour un résultat clair : les ministères n'auront quasiment plus aucune marge de manœuvre financière pour revaloriser leurs agents. Les mesures catégorielles permettent notamment de revaloriser le volet

indemnitaire des salaires ou de reconnaître l'évolution d'un emploi.

Voilà des données qui devraient « braquer » encore plus des organisations syndicales qui n'en finissent plus de demander, en vain, une hausse des rémunérations. Elles sont publiées alors que le ministère de la Fonction publique doit démarrer une importante négociation – plusieurs fois reportée ces dernières semaines – sur les parcours professionnels, les carrières et les rémunérations des agents publics, le 8 octobre.

Suppressions de poste

Le projet de budget 2015 prévoit la suppression de 11.879 postes dans divers ministères au profit de 10.601 créations dans les ministères considérés prioritaires par le gouvernement comme dans l'éducation, la justice et la sécurité. Les effectifs des fonctionnaires d'Etat devraient être stables, avec toutefois une baisse de 1.278 postes. Dans le cadre de ses objectifs de stabilité des effectifs sur le quinquennat, le gouvernement supprime 11.879 en 2015 « dans les secteurs où le renforcement des effectifs n'est pas nécessaire à la mise en œuvre des priorités du gouvernement, soit un taux d'effort moyen de 2 % », indique le projet de loi.

Les suppressions de poste concerneront en tout premier lieu la Défense, avec 7.500 agents en moins, et les ministères des Finances et de l'Economie avec 2.491 suppressions. Ces réductions d'effectifs dans les ministères dits « non prioritaires » représentent une économie de 0,4 milliard d'euros, « intégralement » reversée pour financer les créations dans l'Enseignement (9.561 postes hors université), la Justice (635) et la Sécurité (405), a indiqué l'Agence France Presse.

Le gouvernement va également tenter de limiter la croissance de la masse salariale (salaires et cotisations) des fonctionnaires d'Etat, avec une progression prévue de 478 millions d'euros (+0,6 %). Ainsi, la masse salariale devrait s'élever à environ 80,9 milliards d'euros en 2015, contre 80,4 mds en 2014. Le projet note que cet effort sera réalisé « en s'appuyant sur une progression strictement maîtrisée des rémunérations, à laquelle participe l'absence de revalorisation du point d'indice de la fonction publique et une stabilisation des effectifs de l'Etat ».

Céline Tabou

Demain, les Etats généraux du PS

Pourquoi défendre une politique à l'opposé des promesses ?

Lors de la présidentielle, François Hollande a obtenu 71 % des voix sur la base d'un contrat passé avec la population. Ce n'était pas seulement « le changement c'est maintenant », mais aussi la prise en compte des préoccupations de la population. Deux ans après, rien ne s'est passé comme promis et plus grave, le gouvernement a pris des décisions aggravant la situation des couches populaires. Dans ces conditions, comment expliquer qu'à La Réunion, une politique à l'opposé des promesses faites à la population trouve des soutiens ?

Après avoir évoqué hier les relations entre le PS et le PCR, ce qui amenait à s'interroger sur la signification du mot « partenaire » chez les socialistes, « Témoignages » met aujourd'hui en débat une autre question qui a toute sa place dans une manifestation type « états généraux » : comment expliquer qu'en à peine 2 ans, l'opinion réunionnaise ait totalement changé de position vis-à-vis de ce gouvernement ?

En juin 2012, François Hollande obtenait 71 % des suffrages au second tour. C'était la conséquence de l'engagement du PCR à soutenir sa candidature dès les Primaires citoyennes, puis à rester cohérent en appelant à voter pour le candidat Hollande dès le premier tour de la présidentielle. Ce soutien n'était pas un chèque en blanc. Dès les Primaires, des engagements écrits ont été contractés par le candidat vis à vis du Parti communiste réunionnais.

1800 euros par an supprimés pour travailleurs pauvres

À La Réunion, cette présidentielle s'était déroulée dans un contexte de très grave crise sociale. En 2009, des dizaines de milliers de Réunionnais étaient dans la rue pour manifester contre la vie chère et pour que les plus bas revenus puissent bénéficier tout de suite de 200 euros, c'était le COSPAR. Le gouvernement a alors cédé sur les prix des carburants et du gaz, sur les loyers des HLM. La grande distribution s'est engagée à baisser les prix de 257 produits de grande consomma-

tion. Les banques ont également pris des engagements pour faire baisser le prix de leurs services. Sur le plan des revenus, les salariés payés en dessous de 1,4 SMIC ont pu obtenir de l'État une prime de 100 euros, le RSTA. A cela s'ajoutait pour les autres salariés une prime de 50 euros, avec prise en charge des cotisations par l'État. Pour les jeunes chômeurs, et pour les pauvres, pas de hausse de salaire. Il était donc certain que la colère allait de nouveau se manifester.

C'est ce qui s'est passé en février 2012 avec toujours comme point de départ une revendication sur les prix. Cette fois, le pouvoir n'a pas cherché à discuter, il a arrêté une centaine de jeunes et les a jetés en prison. Rien n'était réglé et c'est là qu'est arrivée la campagne de la présidentielle.

Pour les Réunionnais, l'espoir du changement était bien réel. Il a eu lieu, mais en négatif pour les pauvres et les jeunes. En effet, la première mesure a remis en cause les avancées sur les prix obtenues par le COSPAR pour y substituer un bouclier qualité-prix dit « Panier Lurel » bien moins performant. Mais en 2013, un coup encore plus redoutable allait être porté. C'était la décision prise par ce gouvernement de supprimer le RSTA ainsi que le soutien de l'État à la prime COSPAR : une ponction de 1800 euros par an sur des revenus inférieurs à 1,4 SMIC.

Aucun gouvernement n'avait jusqu'alors pris une mesure aussi grave. Un comble pour Paris qui avait mis le pouvoir d'achat au centre de ses préoccupations.

Ces mesures s'inscrivent dans un plan d'austérité. L'alternance au pouvoir n'a pas infléchi la compres-

sion des dépenses publiques. Il l'a accentué. Le budget 2013 était présenté comme d'une austérité sans précédent, celui de 2014 allait encore plus loin et celui de 2015 confirme la tendance avec 21 milliards d'économies.

La population n'est pas dupe

Pour s'opposer à cette politique, les Réunionnais ont constaté qu'ils ne pouvaient pas s'appuyer sur les 7 députés pour les défendre. Cette représentation parlementaire pléthorique n'a jamais manifesté par des actes sa volonté de faire passer les intérêts des Réunionnais avant ceux du gouvernement. Même pas la moindre menace de démission alors que la politique menée est à l'opposé des engagements pris.

La population n'est pas dupe, et elle a ramené à 15 % le poids électoral du PS et de Bello réunis et elle a manifesté son indifférence à la visite du président de la République. Cela n'a semble-t-il pas servi de leçon puisqu'aucun député ne s'est opposé à la confiance au nouveau gouvernement, alors que les mesures clairement annoncées vont faire souffrir encore davantage les plus pauvres.

Comment expliquer ce soutien des socialistes au contraire de ce pour quoi les Réunionnais ont massivement voté ? Nul doute que cette question aura toute sa place dans des Etats généraux.

C'en est trope !

Peter Lalande, illustrateur de Charles Baudelaire (1)

Il paraît que Dieu a de l'humour, c'est Peter Lalande qui le dit. Précisons, à décharge, qu'en achevant l'île de Silhouette à partir du soubassement granitique du plateau des Seychelles, le Tout-Puissant en a fait la preuve la plus éclatante. L'homme a, par ailleurs, largement contribué au succès de l'œuvre comique à laquelle Dieu avait mis la première main. Pour l'achever, il fallut attendre qu'un capitaine du doux nom de Morphey, mandaté par le gouverneur René Magon,

dées à la noblesse, de leur faire payer l'impôt – chose inédite, en se fondant sur les signes extérieurs de richesse : portes et fenêtres, et domestiques. Les fenêtres furent aussitôt bouchées, les portes murées et les domestiques renvoyés, Monsieur de Silhouette devait sans doute aimer l'ombre et la solitude.

Les petites gens, rapporte-t-on, commencèrent à se moquer de sa personne parce qu'il s'escrimait à une tâche qui fut jugée impossible,

choyée ; le Moyen Âge même, époque ténébreuse s'il en fut, la fuyait comme la peste : les tensions miraculeuses des arches, et les flèches levées des cathédrales partent, elles, à la recherche de la lumière. Ce type de portrait en vogue au XVIII^e siècle représentait la forme la plus économique du portrait, la plus accessible aussi (les nobles, eux, se le faisaient tirer à l'huile par de véritables peintres, quand il n'était pas taillé dans le marbre éternel).

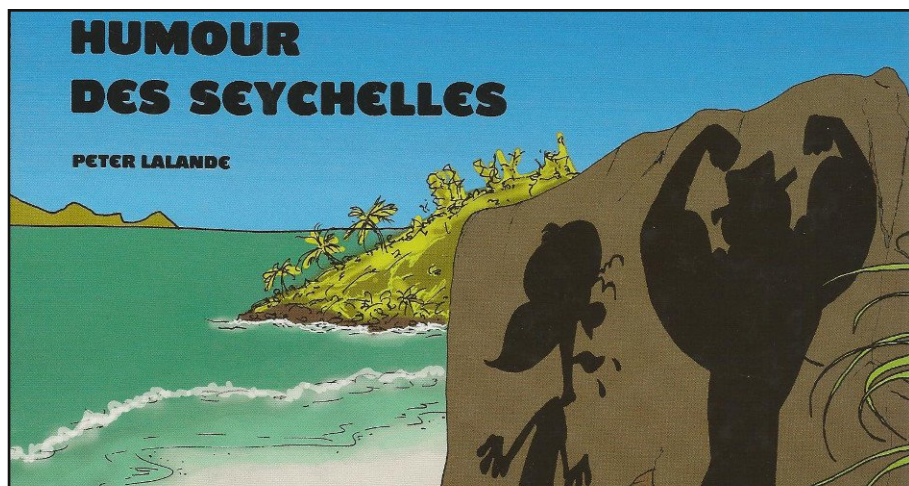
Étienne de Silhouette adorait ces représentations bon marchés auxquels son nom fut attribué et que l'emmurement des Français malgré eux contribuait à développer. Lui-même dans son hôtel particulier pratiquait ce type de représentation, si bien qu'en un clin d'œil atroce, le tandem de nobles, Morphey-Magon, allèrent jusqu'à nommer la seule île de l'Océan Indien qui présente un visage en silhouette son patronyme. Et quel profil ! La silhouette que présente l'île Silhouette dessine une tête cocasse, un air pincé, tournée vers Praslin qu'elle semble toiser, menton vers le haut : nez retroussé, fin, une bouche pincée, des lèvres en trompette, l'air est ridicule et hautain. L'île offre aux voyageurs, aux marins, aux marchands, sur toutes les cartes, une physionomie burlesque de godelureau. Et ce godelureau-là se nomme Silhouette. De quel ridicule est affublé Étienne de Silhouette, gravé dans la pierre pour les siècles des siècles, gloire dont il se serait sans doute bien passé ?

C'est une caricature même : bien avant Monsieur Peter Lalande, Morphey s'est bien moqué là.

Il ne manquait plus alors que de superposer la silhouette du sieur Silhouette à la silhouette de l'île Silhouette. Or, malgré l'insigne aura dont bénéficiait le Contrôleur Général, il ne subsiste, semble-t-il, plus aucun portrait du véritable Étienne de Silhouette, mis à part l'île du même nom qui représente un visage en plein océan, silhouette dont se servit Peter Lalande qui reprit, dans *Humour des Seychelles*, le flambeau là où le sieur de Morphey l'avait laissé.

(À suivre...)

Jean-Charles Angrand



Humour des Seychelles de Peter Lalande, aux éditions Des Bulles dans l'Océan.

baptisât au XVIII^e siècle, cette île déserte, distante de 30 kilomètres à l'ouest de Mahé, la peuplant durablement d'un rire qui s'entend encore aujourd'hui.

Le nom qui lui fut attribué fut celui du Contrôleur général des finances de Louis XV, charge que le haut fonctionnaire n'occupa que 8 mois, autant dire une ombre fugace au regard de l'Histoire. En effet, Étienne de Silhouette eut l'audace de mettre à la diète le Royaume de France, ce qui ne fut pas du goût de tous, surtout des plus gourmands, et il trouva là le même reflet impopulaire que ceux qui s'y attellent aujourd'hui. Qu'advint-il ? Soulignons qu'afin de renflouer les finances de l'État grevées, de dépenses somptuaires guerrières (« Au début on était parti pour cent ans, mais on a décidé que sept c'était plus raisonnable ») en réceptions somptueuses, Monsieur le Contrôleur Général opta pour la solution de s'en prendre aux riches : fut retenu le choix de réduire les pensions accor-

tandis que les plus riches le considèrent comme méprisable. Enfin la cabale eut raison de lui, puisqu'il fut mis un terme à son exercice au bout de 8 mois : ce qui fait du bien fait du tort ; et le déficit, quoiqu'on en dise, demeura abyssal jusqu'à aujourd'hui. Dans les dictionnaires, le sieur de Silhouette n'est plus que l'ombre de lui-même, d'autant plus qu'il ne reste de lui guère plus qu'une ombre.

Le mépris dont il fut l'objet s'exporta si bien qu'il toucha aux côtes de l'Océan Indien : Morphey après Dieu consacra le fait sur parchemin. Donner son patronyme à une île c'était comme infliger au bonhomme un second exil.

Faut-il préciser qu'à l'époque se répandait un nouveau type de portrait accessible à tous : il suffisait en cela d'allumer un quinquet pour projeter l'ombre d'un profil sur une toile de fond dont on soulignait le contour. Au siècle des Lumières, on s'entichait d'ombres, et jamais ombre ne fut plus

Oté

Asé bour koko d'moun

Banna i donn lo mo mi pans ? An so moman nana lo fèyton Sarko. Si ni lir journal, sinonsa ni ékout radio oubyin si ni rogard télé dénié tan, mèm séga mèm dans partou. Ni pé pa pass koté é nyoré, ni antan in sèl son. Lo son ofisièl konm i di dan la ot. Lé insinifian oté. La komansé par Sarko va rovni byinto, la kontinié avèk Sarko rovyn tou de suit é la zordi sé Sarko lé la présantman. Domin alorss ? Zot i suiv byin zot la, li lé partou, li lé in l'andrwa zot lé la, li sar pèt in kou ayèr, i rosua a zot, i ging pi sanpasé lé konm moush vèr si in ta la soumir. Mé lo pli gro trakasman pou nou, i di la pwin lo shwa, sora konm sa ziska 2017, nora Sarko èk Marinn, in pwin sé tou, difisil fé mié, la finn desidé mi di a zot, lo rès alé zoué kadok ou alé fé pèt bèf. Na pi aryin pou fé, i sa an avwar in gro van d'après zot an 2017, mèm sosialis i sar gouté, sora baléyé. Lé kab arivé pou vréman si i kontinié so trikmardaz la. Mwin, déza mi komans èt ragoulé, na gingn la foir baya èk so l'intoksikasyon. Arèt babyé.

Sa in bann a par sa. Zot i fé, zot i défé, zot i rofé i apèl a zot lo katrièm pouwar. Zot rol a zot i dovré pou donn a nou l'informasyon san parti pri, sak lé sir, sak lé vré, san trikaz a nou va sépar lo grin èk l'ivré, konm i di, konm sa ni gingn port in zisman sitoyin i tynbo dobou si lo nafèr, ni gign fé pèt in largiman, fé travay nout l'imazinasyon. Apréla ni gingn fé nout proférans par nou mèm. Sinonsa si nou la pwin tout lé tonan, na azi si lo kou, nou va fié si sak domoun i di, si la rimèr dann shomin, va shavir nout l'espri é sora pli fasil pou fé aval a nou koulèv fin d'kont.

Kanta nou, ni atannra pa 2017, nou lé prévni, ni koné koué i fo fé. Pèrd pa lo tan, gingn pa la kangn, ni kontinié konstri nout paviyon, piès par piès, lé pa fini, mèt zarboutan tèrla, poto l'ot koté, klout la tol, boush lo trou, mèt také si la port. Nana travay pou fé ziska 2017, shakinn i dwa pran son par, prépar a nou déza pou par lo van é dévir d'lo, domin si siklonn i ariv pou vréman nou lé paré, tash manière mèt tout an plass pou ging anparé, pou fé war nout gayar galman, é pi fé pa in kont èk sak i bour koko d'moun.

Justin